COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE BOULOGNE

CENTRALES DE PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUES RÉPARTIES

Salle Polyvalente
Eglise
Ecole publique
Logements Auzon
Presbytère
Chapelle Pramailhet

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES À PROCÉDURE ADAPTÉE

ACTE D'ENGAGEMENT (A.E)

Maître d'ouvrage:

Mairie de Saint Etienne de Boulogne 07200 SAINT ETIENNE DE BOULOGNE Tél 04.75.87.11.23

Interlocuteur: Franck BRECHON, Maire - mairie.saint-etienne-de-boulogne@laposte.net

1. INFORMATIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur	Commune de Saint Etienne de Boulogne représentée par le Maire, M. Franck BRECHON					
Mode de dévolution	Marché à procédure adaptée, en application de l'article 28 du code des marchés publics 2006 modifié par les décrets des 17 et 19 décembre 2008					
Objet du marché	Réalisation de 6 centrales réparties de production photovoltaïques raccordées au réseau, intégrées en toitures de la salle polyvalente, de l'église, de l'école publique, des logements Auzon, du presbytère et de la chapelle Pramailhet					
Pouvoir adjudicateur	Monsieur Franck BRECHON, Maire					
Personne habilitée à donner des renseignements	Monsieur Franck BRECHON, Maire					
Correspondant administratif	Monsieur Franck BRECHON, Maire					
Correspondant technique	Monsieur Franck BRECHON, Maire					
Ordonnateur	Monsieur Franck BRECHON, Maire					
Comptable assignataire des paiements Monsieur le Trésorier Municipal						

2 CONTRACTANTS

Je soussigné :	Nom et prénom
Agissant au nom et pour le compte de la société :	Raison sociale
	Adresse société
	Tél, fax, internet
Immatriculée à l'INSEE :	SIRET et APE
Inscrite au registre du commerce et des sociétés :	Numéro
Au répertoire des métiers de :	Répertoire
Représentée pour l'exécution du présent contrat par :	Nom et Prénom
Coordonnées bancaires :	Etablissement
	Numéros, IBAN
ET A compléter dans le cas	d'un groupement d'entreprises
Je soussigné :	Nom et prénom
Agissant au nom et pour le compte de la société :	Raison sociale
	Adresse société
	Tél, fax, internet
Immatriculée à l'INSEE :	SIRET et APE
Inscrite au registre du commerce et des sociétés :	Numéro
Au répertoire des métiers de :	Répertoire
Représentée pour l'exécution du présent contrat par :	Nom et Prénom
Coordonnées bancaires :	Etablissement
	Numéros, IBAN

Je soussigné :	Nom et prénom
Agissant au nom et pour le compte de la société :	Raison sociale
	Adresse société
	Tél, fax, internet
Immatriculée à l'INSEE :	SIRET et APE
Inscrite au registre du commerce et des sociétés :	Numéro
Au répertoire des métiers de :	Répertoire
Représentée pour l'exécution du présent contrat par :	Nom et Prénom
Coordonnées bancaires :	Etablissement
	Numéros, IBAN
ET A compléter dans le cas d'un grouper	nent d'entreprises
ET A compléter dans le cas d'un grouper Je soussigné :	·
	Nom et prénom
Je soussigné :	Nom et prénom Raison sociale
Je soussigné : Agissant au nom et pour le compte de la société :	Nom et prénom Raison sociale Adresse société
Je soussigné :	Nom et prénom Raison sociale Adresse société Tél, fax, internet
Je soussigné :	Nom et prénom Raison sociale Adresse société Tél, fax, internet SIRET et APE
Je soussigné :	Nom et prénomRaison socialeAdresse sociétéTél, fax, internetSIRET et APENuméro
Je soussigné :	Nom et prénomRaison socialeAdresse sociétéTél, fax, internetSIRET et APENuméroRépertoire
Je soussigné :	Nom et prénomRaison socialeAdresse sociétéTél, fax, internetSIRET et APENuméroRépertoireRépertoire

L'ENTREPRISE :
EST LE MANDATAIRE COMMUN DU GROUPEMENT D'ENTREPRISES (compléter le mandat en annexe 2).
LE (LES) CONTRACTANT (S) Après avoir pris connaissance et accepté les termes du règlement de consultation, du cahier des charges et des documents qui y sont mentionnés,
AFFIRME (AFFIRMONS), sous peine de résiliation de plein droit du contrat : - Etre à jour des obligations, déclarations et attestations découlant des articles 45 et 46 du Code des marchés publics, - Bénéficier conformément à la réglementation en vigueur des compétences obligatoires pour l'exécution de la prestation, - Que la société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encourt : COMPAGNIE ET N° POLICE :
M'ENGAGE (NOUS ENGAGEONS), sans réserve et conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées dans les documents cités ci-dessus, à exécuter les travaux aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.
L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans le délai de validité des offres fixé dans le règlement de consultation.
3. OFFRE
L'offre de prix du marché s'entend hors TVA et comprend tous les ouvrages ou prestations définis dans le CCAP ainsi que les CCTP et DPGF.
Les variantes ne sont pas autorisées.
3.1 Offre de base de la phase 1 de la tranche ferme
Prix global et forfaitaire de la tranche ferme - phase 1 : € HT,
TVA à 20% :€,
TOTAL tranche ferme : €.TTC,
Arrêté en toutes lettres :

3.2 Options de la phase 1 de la tranche ferme

Prix global et forfaitaire de l'option 1 : € HT,
TVA à 20% :€,
TOTAL Option 2 : €.TTC,
Arrêté en toutes lettres :
Prix global et forfaitaire de l'option 2 : € HT,
TVA à 20% :€,
TOTAL Option 2 : €.TTC,
Arrêté en toutes lettres :
Prix global et forfaitaire de l'option 3 : € HT,
Prix global et forfaitaire de l'option 3 : € HT, TVA à 20% : €,
TVA à 20% :€,
TVA à 20% : €, TOTAL Option 3 : €.TTC,
TVA à 20% : €, TOTAL Option 3 : €.TTC,
TVA à 20% : €, TOTAL Option 3 : €.TTC,
TVA à 20% :
TVA à 20% :
TVA à 20% :

3.3 Offre de base de la phase 2 de la tranche conditionnelle

Prix global et forfaitaire de la tranche conditionnelle - phase 2 : € HT,
TVA à 20% :€,
TOTAL tranche conditionnelle phase 2 : €.TTC,
Arrêté en toutes lettres :
3.4 Option de la phase 2 de la tranche conditionnelle
Prix global et forfaitaire de l'option 5 : € HT,
TVA à 20% :€,
TOTAL Option 5 : €.TTC,
Arrêté en toutes lettres :
3.5 Offre de base de la phase 3 de la tranche conditionnelle
Prix global et forfaitaire de la tranche conditionnelle – phase 3 : € HT,
TVA à 20% :€,
TOTAL tranche conditionnelle phase 3 : €.TTC,
Arrêté en toutes lettres :

3.6 Option de la phase 3 de la tranche conditionnelle

Prix global et forfaitaire de l'option 6 :	€ HT,
TVA à 20% :	€,
TOTAL Option 6:	. € .TTC,
Arrêté en toutes lettres :	

Les répartitions des prix entre les co-traitants sont précisées dans les annexes 1 et 2 du présent acte d'engagement.

4. OBJET ET CONDITIONS D'INTERVENTION

L'intervention du titulaire a pour objet l'exécution des prestations définies dans le cahier des charges techniques du présent marché. Le titulaire interviendra dans les conditions fixées dans les pièces administratives et du présent marché.

5. ÉLÉMENTS DE MISSION ET DÉLAIS D'ÉXÉCUTION

Les éléments de mission et les délais d'exécution des prestations sont les suivants (se reporter aux phases du cahier des charges) :

Phase 1 (tranche ferme): 6 mois
Phase 2 (tranche conditionnelle): 1 mois
Phase 3 (tranche conditionnelle): 1 mois

La notification du marché sera suivie d'un ordre de service de commencement des prestations pour la tranche ferme, ainsi que pour chaque tranche conditionnelle devant être exécutée. Le démarrage des prestations est fixé au **1**^{er} **décembre 2015** ou à la date d'envoi de l'ordre de service de démarrage des prestations, si celle-ci est postérieure.

6. MODALITÉS DE RÉGLEMENT

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en établissant un mandat administratif suivi d'un virement établi au nom de l'entreprise ou du groupement d'entreprise contractant (joindre un relevé d'identité bancaire), dans les conditions prévues à l'article 98 du CMP.

Le paiement réalisé sur ce compte est libératoire à l'égard des autres membres du groupement. Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au prestataire dans un délai maximum de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le délai maximum de paiement est de 30 jours.

En cas de dépassement de ce délai contractuel, le taux des intérêts moratoires applicable est celui prévu par les textes en vigueur au moment où les intérêts commencent à courir.

7. AVANCE FORFAITAIRE

☐ Je ne renonce	pas au bénéfice de l'avance forfaitaire
☐ Je renonce au	bénéfice de l'avance forfaitaire

Le bénéficiaire de l'avance forfaitaire est informé que la collectivité territoriale demande ou ne demande pas (rayer la mention inutile) la constitution d'une garantie à première demande pour tout ou partie du remboursement de l'avance forfaitaire.

NB : conformément à l'article 105 du CMP les deux parties peuvent d'un commun accord substituer à la constitution d'une garantie à première demande celle d'une caution personnelle et solidaire.

8. PENALITÉS POUR RETARD

Si ces délais d'exécution des prestations prévus par le prestataire selon l'article 5 ne sont pas respectés, il encourt sur ses créances, des pénalités dont le montant par jour de retard, y compris les dimanches et les jours fériés, est fixé à 100 €.HT, en dérogation des articles 26 et 27 du CCAG-PI.

9. ENGAGEMENT DU CONTRACTANT OU DU MANDATIRE DU GROUPEMENT

Fait en un seul original	Signature(s) et cachet(s) du(des) contractant(s)					
A	Porter la mention manuscrite « Lu et approuvé »					
Le						
ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR						
Est acceptée la présente offre pour valoir d'Acte d'Engagement	Signature et cachet du pouvoir adjudicateur					
A Saint Etienne de Boulogne						
Le						
Franck B	RECHON					
Maire de Saint Etienne de Boulogne						
NOTIFICATION DU MARCHE						
Reçu l'avis postal de réception de la notification du contractant(s).	marché signé le par le(s)					

ANNEXE 1 – RÉPARTITION DES HONORAIRES DES ENTREPRISES DE GROUPEMENT

Centrales de production photovoltaïques réparties sur la commune de Saint Etienne de Boulogne

	ENTREPRISE 1 :		ENTREPRISE 2 :		ENTREPRISE 3 :		Montant total HT	% forfait
	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%		
Phase 1(tranche ferme): Réalisation de 4 centrales de production photovoltaïques raccordées au réseau, intégrées en toitures de la salle polyvalente, de l'église, de l'école publique et des logements Auzon								
Option 1 : Monitoring Salle polyvalente Option 2: Monitoring								
Eglise Option 3 : Monitoring Ecole publique								
Option 4 : Monitoring Logements Auzon								
Phase 2 (tranche conditionnelle): Réalisation d'une centrale de production photovoltaïque raccordée au réseau, intégrée en toiture du Presbytère								
Option 5: Monitoring Presbytère								

	ENTREPRISE 1 :		ENTREPRISE 2 :		ENTREPRISE 3 :		Montant total HT	% forfait
	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%		
Phase 3 (tranche conditionnelle): Réalisation d'une centrale de production photovoltaïque raccordée au réseau, intégrée en toiture de la Chapelle Pramailhet								
Option 6: Monitoring Chapelle Pramailhet								
TOTAL HT								

Signatures et cachets des co-traitants :

ANNEXE 2 – MANDAT

Centrales de production photovoltaïques réparties sur la commune de Saint Etienne de Boulogne

Le groupement d'entreprises contractants de l'acte d'engagement du présent marché pour la

réalisation de 6 centrales de production photovoltaïques réparties et intégrées en toitures sur la commune de Saint Etienne de Boulogne. dont les noms et signatures figurent au bas du présent mandat, désignent : comme mandataire commun du groupement d'entreprises, titulaire du contrat du présent marché. Bon pour acceptation Bon pour pouvoir Entreprise 1 Entreprise 2 Entreprise 3

Nom 2

Nom 1

Nom 3

ANNEXE 3 – ACTE DE SOUS-TRAITANCE

Objet du marché : Réalisation de 6 centrales de production photovoltaïque réparties et intégrées sur les toitures de la salle polyvalente, de l'église, de l'école publique, des logements Auzon, du Presbytère et de la Chapelle Pramailhet de la commune de Saint Etienne de Boulogne. Titulaire du marché : **IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR** Commune de Saint Etienne de Boulogne Le Village – 07200 SAINT ETIENNE DE BOULOGNE Tél: 04 75 87 11 23 – mairie.saint-etienne-etienne-de-boulogne@laposte.net Personne habilitée à fournir des renseignements : Monsieur le Maire Comptable assignataire des paiements : M. le Trésorier Municipal PRESTATIONS SOUS-TRAITÉES ET PRIX Raison ou dénomination sociale : Forme juridique de la société : Immatriculations INSEE (SIRET et APE): Numéro du registre du commerce et des sociétés : Adresse de la société : Compte à créditer (titulaire, établissement, n° compte, n° guichet, clé RIB, IBAN, BIC): Le sous-traitant produit une déclaration sur papier libre en 2 exemplaires attestant qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction d'accès aux marchés publics (articles 43 à 46 du CMP2009). Nature des prestations sous-traitées (joindre obligatoirement un devis): Modalités de calcul et de versement des acomptes : Montant maximum des prestations sous-traitées et des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant (article 115 du CMP2009): Montant en euros HT: Montant en euros TTC : Le sous-traitant reconnaît avoir pris connaissance des pièces du marché et les accepter.

Le Titulaire

Le Sous-traitant

Le Pouvoir Adjudicateur